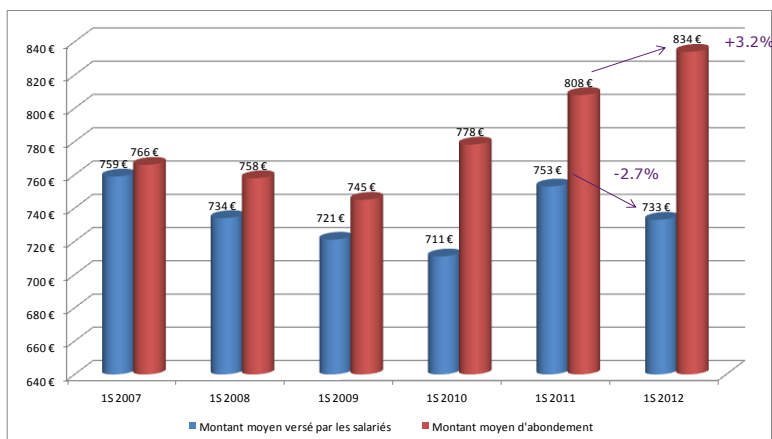


Paris, le 28 novembre 2012

## 10<sup>e</sup> édition du Baromètre de l'abondement et des versements dans les plans d'épargne salariale : les salariés conservent leur confiance dans l'épargne salariale mais modifient leur choix d'investissement.

Natixis Interépargne publie la 10<sup>e</sup> édition de son Baromètre de l'épargne salariale pour le 1<sup>er</sup> semestre 2012. Véritable observatoire du comportement des entreprises et de leurs salariés en matière de versements dans les dispositifs d'épargne salariale, il traduit un intérêt constant des salariés et des entreprises pour ces dispositifs de rémunération globale, tout en intégrant des évolutions dans les choix d'investissement.

Au premier semestre 2012, les versements sur les plans d'épargne entreprise (PEE) se sont élevés à 733 € par épargnant, en recul de 2,7 % par rapport à la même période de 2011. En revanche, l'abondement versé par les entreprises a poursuivi sa hausse à 834 € par épargnant, soit une hausse de 3,2 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2011.

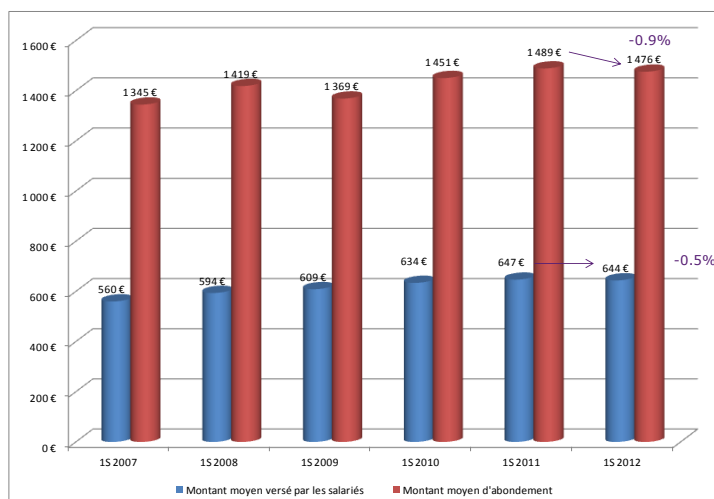


Cette baisse des versements a été moins marquée dans les grandes entreprises (plus de 500 salariés) avec un recul de 1,8 % à 1 937 euros par épargnant ; l'abondement quant à lui, y progresse de 8,1 %, à 425 €.

Ce recul des montants investis peut s'expliquer par la baisse du montant de **participation** dégagé par les entreprises au titre de l'année 2011, notamment en raison de la crise économique. Le montant moyen de participation investi dans le PEE a donc logiquement baissé à 1 549 €, contre 1 678 € au 1<sup>er</sup> semestre 2011. En revanche, **l'intéressement** a poursuivi son développement. Le montant moyen investi dans le PEE a progressé à 1 855 € par épargnant contre 1 784 € au 1<sup>er</sup> semestre 2011.

 Suivez-nous sur Twitter ! @Natixis\_com

Les versements volontaires ont légèrement baissé à 545 € contre 565 € au 1<sup>er</sup> semestre 2011.



Le **PERCO** a poursuivi sa forte croissance, confirmant l'attrait constant des épargnants et des entreprises pour ce dispositif volontaire d'épargne retraite.

C'est dans les grandes entreprises (+ de 500 salariés) que l'on observe la plus forte hausse des versements effectués par les salariés, + 10,5% à 867 € avec cependant un recul de l'abondement de 8,8 %, à 549 € par épargnant. Le montant moyen investi par les salariés des grandes entreprises a ainsi progressé de plus de 2% sur un an. En revanche, dans les entreprises de plus petite taille, les versements et abondements enregistrent une très légère baisse avec respectivement 644 € et 1 476 € par épargnant. Par origine de versement, on constate que le montant de participation investi dans le PERCO est resté stable à 1 028 €. L'intéressement moyen investi dans le PERCO est par contre en légère baisse 1 343 € (1 356 € au 1<sup>er</sup> semestre 2011).

Comme pour le PEE, les versements volontaires ont légèrement baissé dans le PERCO à 604 € contre 611 € au 1<sup>er</sup> semestre 2011.

Premier semestre 2012	Montant moyen investi dans le PEE	Montant moyen versé dans le PERCO
Participation	1 549 €	1 028 €
Intéressement	1 855 €	1 343 €
Versements volontaires	545 €	604 €

Premier semestre 2012	Participation		Intéressement		Versements volontaires	
	PEE	PERCO	PEE	PERCO	PEE	PERCO
Titres de l'entreprise	19%	-	17%	-	23%	-
Actions	6%	28%	10%	21%	10%	22%
Diversifiés	15%	23%	18%	47%	16%	45%
Obligations	9%	23%	14%	14%	7%	7%
Monétaires	51%	26%	41%	18%	43%	26%

Les épargnants ont modifié leur choix d'investissement en termes de classes d'actifs. Ils se sont davantage orientés vers des placements monétaires dans le PEE (près de la moitié des investissements) mais leur comportement reste très différent pour leur épargne retraite puisque près des trois-quarts des versements sont investis dans des supports diversifiés.

La proportion des épargnants ayant choisi d'investir en gestion pilotée dans leur PERCO reste stable (près de 50 %).

Par leur comportement d'épargnant, les salariés ont démontré que, malgré la crise économique, ils restent attachés aux dispositifs d'épargne salariale. L'intérêt pour PERCO reste très fort et les salariés sont de plus en plus nombreux à épargner pour leur retraite par l'intermédiaire de ce dispositif.

La forte hausse du forfait social intervenue à l'été 2012, risque de conduire les entreprises à modifier leur politique de rémunération globale

### **Méthodologie du Baromètre de l'Épargne salariale**

Leader de la tenue de comptes en France avec plus de 25,45 % de parts de marché\*, Natixis Interépargne contribue activement à la réflexion menée autour du développement et de l'évolution de l'épargne en entreprise à travers la création d'un Baromètre, observatoire privilégié des tendances du marché.

Lancé début 2008, ce baromètre est mis à jour chaque semestre et publié sur le site Internet de Natixis Interépargne [www.interepargne.natixis.com](http://www.interepargne.natixis.com)

### **Lexique**

**Abondement** : versement complémentaire effectué par l'entreprise dans un plan d'épargne salariale au profit de ses salariés.

**Plan d'épargne d'entreprise - PEE** : système d'épargne collectif qui permet aux salariés de se constituer, avec l'aide de l'entreprise, une épargne investie en valeurs mobilières, dans un cadre fiscal avantageux et en échange d'un blocage de cette épargne pendant une période de 5 ans.

**Plan d'épargne retraite collectif - PERCO** : système d'épargne collectif (dont la mise en place est subordonnée à celle d'un PEE) qui permet aux salariés d'une entreprise de se constituer, avec l'aide de l'entreprise, une épargne investie en valeurs mobilières dans un cadre fiscal avantageux. L'épargne acquise par le salarié est disponible sous forme de rente ou de capital lors de son départ en retraite.

**Natixis Interépargne**, filiale de Natixis dédiée à l'épargne salariale, est leader de la tenue de comptes en France avec près de 3,125 millions de comptes gérés et 25,45% de parts de marché\*. Elle participe activement à la promotion des solutions de rémunération complémentaire auprès des Pouvoirs publics et joue un rôle majeur en matière d'innovation. Elle a notamment été précurseur en matière de solutions retraite, en mettant en place dès 1995, un Plan d'Épargne Long Terme et en lançant, quelques années plus tard, le premier PERCO intégralement géré selon une démarche socialement responsable. Depuis octobre 2007, Natixis Interépargne est le 1<sup>er</sup> acteur à proposer le versement par carte bancaire en ligne dans un plan d'épargne salariale.

\* Source : Association Française de Gestion au 30 juin 2012

**Natixis** est la banque de financement, de gestion et de services financiers du Groupe BPCE, deuxième acteur bancaire en France avec 21 % des dépôts bancaires et 36 millions de clients à travers ses deux réseaux, Banque Populaire et Caisse d'Épargne.

Avec près de 22 000 collaborateurs, Natixis intervient dans trois domaines d'activités dans lesquels elle dispose d'expertises métiers fortes : la Banque de Grande Clientèle, l'Épargne et les Services Financiers Spécialisés.

Elle accompagne de manière durable, dans le monde entier, sa clientèle propre d'entreprises, d'institutions financières et d'investisseurs institutionnels et la clientèle de particuliers, professionnels et PME des deux réseaux du Groupe BPCE.

Cotée à la Bourse de Paris, elle dispose d'une structure financière solide avec un total de fonds propres Core Tier 1 de 13,4 milliards d'euros, un ratio Core Tier one de 11,4 % et des notations long terme de qualité (Standard & Poor's: A / Moody's: A2 / Fitch Ratings: A+).

## Contacts presse

---

NATIXIS  
Barbara Durand  
Tél : +33 1 58 19 47 41  
Barbara.durand@natixis.com

NATIXIS INTEREPARGNE  
Harold Elie  
Tél : + 33 1 58 19 44 12  
harold.elie@interepargne.natixis.fr